

## La réinsertion économique de la femme détenue en Tunisie : Quel rôle pour le secteur privé ?

Interview avec Madame Monia Bousselmi

Le taux total des femmes détenues en Tunisie ne dépasse pas les 3%. Cependant, les femmes présentent un groupe de détenus particulièrement vulnérable. Une fois libérées, elles se trouvent rejetées de la société qui considère que la prison est faite pour les hommes et pas pour les femmes. D'autant plus que d'une manière générale, les ex-détenus éprouvent des difficultés à trouver un travail stable et à être acceptées par leur milieu d'origine - famille, parents, voisins et amis.

La coopération allemande au développement, mise en œuvre par la GIZ, travaille à partir de Janvier 2020, sur la question de l'amélioration des conditions de détention dans le système pénitentiaire en Tunisie et notamment sur la réinsertion économique et sociale des ex-détenus – femmes, hommes et jeunes. Dans ce contexte, la GIZ s'est penchée sur le rôle que le secteur privé pourrait jouer afin de procurer un travail aux anciennes détenues. C'est dans ce contexte, qu'une rencontre avec Mme Monia Bousselmi, porte-parole du CIFE Tunisie, a eu lieu.

**GIZ :** Madame Monia, merci pour cette rencontre et pour le partage de vos impressions avec nous. Si nous nous penchons sur la relation qu'entretient le secteur privé avec les ex-détenues, nous constatons plutôt une faible volonté à les intégrer dans le marché du travail. Selon vous, quel serait le lien ?

**Monia Bousselmi :** Pour moi, le problème est lié à la condition psychique des ex-détenues femmes. Elles souffrent tellement de la marginalisation et de l'exclusion sociale, qu'il faudrait les reconstruire psychologiquement avant de penser à les réintégrer économiquement. De plus, beaucoup d'entreprises demandent encore le B3 lors des entretiens d'embauches, même si ce n'est pas obligatoire.

**GIZ :** Comment votre organisation, le CIFE, traite la question de la réinsertion économique des ex-détenues ?



### Madame Monia Bousselmi

Avocate, activiste de la société civile, pour les droits des femmes, porte-parole et Secrétaire Générale du Conseil International des Femmes Entrepreneures (CIFE) Tunisie.

Le **CIFE** est une organisation constituée d'un réseau important de femmes entrepreneurs actives dans 22 gouvernorats en Tunisie, et plusieurs pays à l'échelle internationale.

L'objectif principal est d'appuyer des femmes entrepreneurs à monter, ou à agrandir leurs propres PME, à travers le renforcement de leurs capacités sur différents aspects. Cet appui vise l'autonomisation économique des femmes pour qu'elles soient indépendantes, et capables de prendre leurs propres décisions.

Le CIFE organise également des journées tunisiennes et des expositions pour promouvoir le travail des femmes tunisiennes cheffes d'entreprises à travers l'expertise de son réseau dans plusieurs domaines tels que : le Tourisme écologique, l'industrie, l'agriculture, le recyclage, l'artisanat, la création de bijoux et de vêtements, la porcelaine, la peinture, ainsi que le marbre ... La manifestation la plus importante, organisée dans ce genre, s'est déroulée en 2016 à New York au siège des Nations Unies.

**MB** : Le CIFE n'a pas encore tranché stratégiquement la question s'il veut ou pas collaborer avec des ex-détenus. Néanmoins, si l'occasion se présente, conformément à son mandat, le CIFE préférerait sans aucun doute collaborer avec des ex-détenues femmes pour les aider à monter leurs propres projets et les réintégrer éventuellement dans leur réseau de femmes cheffes d'entreprises.

**GIZ** : Quelles mesures seraient à appliquer pour faciliter une meilleure intégration des ex-détenues femmes dans le marché de travail ?

**MB** : Lors des entretiens, une grille de sélection serait certainement nécessaire pour choisir les candidates stables psychologiquement, non récidivistes, et n'ayant pas commis de crime grave comme le meurtre, le viol ou des crimes à l'égard des enfants. Ces dernières pourraient avoir une deuxième chance de se réinsérer, si elles sont susceptibles de fournir des garanties capables de mettre en confiance les entrepreneurs qui veulent les parrainer. Pour moi, ces garanties seraient que les femmes soient sérieuses et ayant une volonté de changer et de tourner la page.

**GIZ** : Quel rôle à jouer par l'Etat à cet égard ?

L'Etat devrait s'engager à travers l'octroi de facilités bancaires au moment de la création des projets, ou alors l'offre de formations adaptées, durant la détention par le Ministère de l'emploi, afin de préparer la phase de réintégration économique. Les entrepreneurs désireux de soutenir les ex-détenues devraient idéalement être encouragés par différents moyens notamment des avantages fiscaux comme des petites exonérations. La réinsertion économique des ex-détenues nécessite une solution pluridisciplinaire, où plusieurs intervenants devraient s'entraider pour encadrer ces personnes et les réhabiliter.

**GIZ** : Nous vous remercions pour cet interview, Madame Monia.

Rencontre avec Mme Monia Bousselmi, le 06/08/2019.

Personne de contact à la GIZ : Asma Rouis